

COMPTABILITÉ DE BASE ET FISCALITÉ POUR PME ET TRAVAILLEURS AUTONOMES (15 heures)

Objectifs et contenu de la formation :

La formation s'adresse à toute personne démarrant ou opérant une petite entreprise désirant apprendre la base de la comptabilité et les méthodes de traitement de ses données afin de bien effectuer les opérations fiscales liées à sa situation propre.

Objectifs spécifiques

- Apprendre l'enregistrement de l'entreprise et l'enregistrement aux taxes
- Apprendre les bases de la comptabilité
- Apprendre à analyser les finances de son entreprise
- Apprendre les éléments fiscaux relatifs aux entreprises enregistrées versus incorporées
- Apprendre le fonctionnement et le traitement comptable liés aux taxes (TPS – TVQ)
- Apprendre à créer et utiliser un tableau de bord pour faciliter le suivi comptable

Pré-requis

Aucun

Reconnaissance et attestation

Bien que cette formation comporte l'enseignement de notions théoriques, celle-ci est essentiellement axée sur la pratique. L'enseignant corrigera sur le champ les applications techniques incorrectes et renforcera les comportements adéquats. Le participant aura ainsi une rétroaction permanente quant à son niveau de performance.

Aucun examen formel du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ne sera administré aux participants. L'évaluation de l'évolution de chaque participant sera rigoureuse.

Le SAE émettra une attestation de formation à chaque participant à la fin de l'activité.

Clientèle admissible :

Cette formation s'adresse exclusivement aux personnes suivantes :

- Les travailleurs en emploi résidant ou travaillant dans la région de Lanaudière ;
- Les travailleurs autonomes résidant dans la région de Lanaudière ;
- Les personnes temporairement sans emploi résidant dans la région de Lanaudière lorsque la formation est en lien avec leur domaine d'études ou leur expérience professionnelle.

NE SONT PAS ADMISSIBLES :

- Les employés permanents des secteurs public et parapublic ;

- Les prestataires de la CNESST ou de la SAAQ ;
- Les étudiants et les étudiantes (même s'ils travaillent à temps partiel) et les personnes en réorientation de carrière ou qui voudraient suivre un cours à des fins personnelles.

Le SAE se réserve le droit d'annuler une formation dans le cas où le nombre minimal d'inscriptions requis pour l'ouverture d'un groupe ne serait pas atteint.

Horaire : Les jeudis du 18 janvier au 1^{er} février 2024 de 9h00 à midi

Formateur :

Coûts : 75\$

Service aux entreprises
110, rue Marie-Curie, Saint-Charles-Borromée
450 758-3552 poste 23941

